

# Société Vaudoise d'Horticulture

# Assemblée cantonale du 6 mars 2010 à Aubonne

#### 1. Accueil et ouverture

M. Zangger, Président de la SVH, ouvre l'assemblée à 16 h 30, en souhaitant une cordiale bienvenue et remercie toutes les personnes présentes. Il prie les membres et invités d'apposer leur signature sur la liste de présence qui circule dans la salle.

Afin de permettre à tous les membres des sections présents d'assister à l'assemblée, la partie récréative a eu lieu de 14 h 30 à 16 h 00, en visitant la SEFA d'Aubonne, avec les explications bien amenées de son responsable d'exploitation et deux de ses collaborateurs.

M. Zangger se plait à saluer la présence de nos invités, à savoir :

M. le Syndic de Montherod, Philippe Chevallaz

Association de l'Arboretum National du Vallon de l'Aubonne, MM Jean-Jacques Roch,

Président et Jean-Paul Deglétane, Gérant

Centre de Formation Professionnel de Morges : M. Philippe Dériaz, Doyen.

Centre de Formation Professionnelle nature et environnement de Lullier : M Yves Meylan.

Jardin Suisse Vaud: M. Philippe Herminjard

Société de Pomologie et d'Arboriculture du Canton de Vaud : M. Roland Gonin, Président

De même, M. Zangger tient à saluer nos membres d'honneur cantonaux et les prie de se lever : Messieurs Emery, Renggli, Genoud, Luthi et Kilchenmann.

Divers personnalités et membres, retenus par d'autres obligations, ont pris la peine de s'excuser.

Messieurs Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat

Alexandre Schwager, Directeur d'Agrilogie

Gilbert Henchoz, Président de la société Genevoise d'Horticulture

Henri Bosson, Membre d'honneur Bertrand Nanchen, Membre d'honneur

Alain Dessarps Richard Anthony Paul Widmer

Madame Simone Nidecker.

M. Zangger passe la parole à Madame Elisabeth Marthaler, présidente de la Section du Léman organisatrice en chef de cette journée " afin qu'elle présente sa section en la remerciant de son accueil et de l'organisation de la visite des usines de turbinage de la SEFA Aubonne.

## Présentation de la Section du Léman par Mme Marthaler :

La section du « Léman » a vu le jour, un certain 6 février 1921 au Café Mariot. Lors de son assemblée constitutive, elle se devait de recruter ses membres dans une région délimitée par deux rivières bien de chez nous : La Venoge et la Dullive. Les assemblées avaient lieu le dimanche matin pour le comité et l'après-midi pour les 130 membres qui la composaient à ses premiers jours.

Professionnels et amateurs, désireux de participer au développement de l'horticulture en général, avaient plaisir de se rencontrer lors des assemblées, des nombreuses expositions au Casino de Morges à l'occasion desquelles se présentaient les nouveautés horticoles.

Dès la création de la société, des courses s'organisaient. Elles étaient fixées au lundi, car c'était un jour sans marché.

En 1971, notre section du « Léman » fêta son jubilé. Elle souligna cet anniversaire en présentant, dans le Parc de l'Indépendance de Morges, une grande exposition printanière. En plantant quelques milliers de bulbes, la **Fête de la Tulipe** prenait naissance. Elle conserve encore son succès initial.

Le 6 février 2011, notre section du « Léman » fêtera donc ses 90 ans de SVH.

- M. Chevallaz, Syndic de Montherod, prend ensuite la parole pour nous souhaiter la bienvenue et nous présente sobrement sa Commune, dont le territoire englobe également l'Arboretum et où est sis le centre d'exploitation où nous nous trouvons. Il nous offre gracieusement l'apéritif qui suivra.
- M. Roch, Président de l'Arboretum, lui succède pour nous présenter l'Arboretum d'Aubonne, nous apprenant que sa création sont l'œuvre de MM. Marti, Badan, Gonvers, Préfet et Robert. Il nous retrace d'une manière très vivante et pleine d'anecdotes, l'histoire et la vie de l'Arboretum.

L'ordre du jour, qui est parvenu avec l'invitation à l'assemblée, est le suivant :

- 1. Accueil et ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption du Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 3. Rapport du Président central.
- 4. Rapport du délégué à la formation professionnelle.
- 5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.
- 6. Adoption des rapports.
- 7. Distribution des diplômes et récompenses.
- 8. Nominations statutaires.
- 9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale.
- 10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes.
- 11. Propositions individuelles et communications diverses.

M. Zangger le met en discussion et demande si une personne en souhaite modification, ce qui n'est pas le cas.

# 2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 7 mars 2009 à la Maison de Commune de Prangins.

Des exemplaires ont été mis à disposition dans la salle. De plus, le PV a été à disposition sur le site internet villesfleuries.ch.

Aucun membre n'en demande la lecture, aucune correction n'est demandée.

Comme aucune opposition n'est formulée, M. Zangger propose de l'accepter par un lever de mains. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## 3. Rapport du Président central sur l'exercice 2009

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le moment est venu de vous donner le compte rendu annuel des activités de notre société. C'est avec un très grand plaisir que je m'y soumets.

Notre société a vécu sa  $165^{\text{ème}}$  année d'existence et comme de coutume, les activités ont été nombreuses. Celles-ci se résument au niveau des 5 sections, de la manière suivante :

1 conférence ou soirée audiovisuelle.

10 cours.

6 concours des balcons fleuris.

7 courses et sorties.

6 journées ou soirées familiales.

2 activités diverses comprenant des lotos.

7 assemblées de section.

22 séances de comité.

Au niveau de l'effectif des membres, il est en légère diminution. A fin 2009, notre société comptait 548 membres, soit 33 de moins que l'année précédente. Nous pouvons nous réjouir de l'admission de 10 nouveaux membres, certaines sections ont entrepris une prospection active. Nous comptons :

134 membres à la section de Lausanne

123 membres à la section de la Côte

115 membres à la section Chablais-Rivera

103 membres à la section de la Flore du Jura

73 membres à la section du Léman

Dont:

17 membres d'honneur cantonaux

152 membres honoraires, soit 27.7 % de nos membres ont 30 ans de sociétariat ou plus. Je tiens, au nom de notre comité, à les remercier pour leur fidélité.

303 membres professionnels

245 membres non professionnels, soit 44.7 % de l'effectif.

Notre structure à la particularité d'accueillir en son sein, des professionnels chefs d'entreprise ou employés, fonctionnaires, enseignants, amateurs éclairés. C'est cette diversité qui fait la richesse de notre société. Les sections de Lausanne et environs ainsi que de La Côte comptent plus de 70 % de professionnels. La section du Léman qui nous accueille aujourd'hui est constituée pour près de moitié de non professionnels. Enfin, les sections de Chablais-Riviera et de la Flore du Jura comptent près de 65 % de membres amateurs.

C'est sans aucun doute, le moment le plus difficile de ce rapport, parmi nous, des familles ont été touchées par le deuil ou la maladie, nous leurs présentons nos chaleureux messages.

2009 a vu la disparition de 13 membres, dont 12 depuis notre dernière assemblée. Certains nous ont montré la voie, appris avec patience et passion notre profession, nous ont servi de précepteurs. Pour la plupart, nous avons cheminé de longues années ensemble et comme très souvent dans notre société, étaient devenus de vrais et bons amis.

En leur mémoire et en leur honneur, je vous prie de vous lever, d'écouter leur nom et de respecter un instant de recueillement.

Section du Léman Monsieur Auguste Vuagnaux

Section de La Côte Mesdames Paulette Bally

Raymonde Wagner

Section Chablais-Rivera Messieurs Pierre Chabloz

Roland Herbez

Section de Lausanne Messieurs Rémy Schroeter, membre d'honneur

Gérard Gaudillon Claude Liardet Patrick Dupuis.

Section la Flore du Jura Messieurs Lucien Gonin

John Addor Fernand Sottaz

Merci.

Le comité central s'est réuni les 22 juin et 19 octobre 2009 ainsi que le 25 janvier 2010 soit à 3 reprises.

Ces réunions ont pour but de mettre en commun les expériences de tous, d'harmoniser les activités entre les sections. Elles permettent aussi d'organiser la représentation de notre société à divers événements et enfin d'organiser des activités au niveau cantonal. Parmi celles-ci :

Le 8 avril 2009, c'est en famille que je me suis rendu au vernissage de la Fête de la Tulipe au Parc de l'Indépendance à Morges. Etaient aussi présents : Elisabeth Marthaler, Jean-Louis Sornin, Bernard von Siebenthal, Pascal Jaton pour leurs sections.

Le 19 avril 2009, c'est à nouveau en famille que le président a participé à la fête marquant les 50 ans de l'entreprise Gallay Horticulteurs à Borex. Un accueil chaleureux, la visite des cultures d'une très grande tenue et une organisation sans faille. Bref à l'image cette sympathique et engagée famille. Une petite carte leur a été envoyée pour les remercier de cet agréable moment de convivialité et leur souhaiter tous nos vœux pour les 50 prochaines années.

Le 1<sup>er</sup> juillet, je suis allé, en compagnie de mon épouse, Jean-Louis Sornin et Francis Kilchenmann que nous avons assisté à l'assemblée du jardin alpin des Rochers-de-Naye. Les liens sont toujours très étroits entre cette société et la Section Chablais-Riviera.

Le 13 juillet, je me suis rendu à l'Arboretum National du Vallon de l'Aubonne afin d'assister à la remise d'une plaque commémorative, décernée par la société internationale de dendrologie à l'AANVA, pour la qualité et la diversité de ses collections ligneuses, plus de 3000 taxons.

Le 20 août, j'ai assisté au Musée et Jardin botanique cantonal, au vernissage d'une exposition botanico-artistique consacrée aux pétasites « le pétasite dans tous ses états ».

Le 5 septembre, j'ai également assisté à l'assemblée générale de l'Arboretum national du Vallon de l'Aubonne.

Le 30 octobre, j'ai visité le Palais de Rumine afin d'assister au vernissage de l'exposition Oh my Good! Darwin et l'évolution, à visiter jusqu'à cet automne.

Le 5 février 2010, s'est déroulée dans le grand auditoire du CEPM et Gymnase de Morges, la sixième édition de notre après-midi technique horticole. Le président remercie vivement Messieurs Caillat, Directeur du CEPM, Philippe Deriaz, Doyen, et les enseignants pour leur collaboration et la mise à disposition gratuite des locaux.

Les intervenants: Monsieur Kauter, spécialiste des prairies auprès de la firme Eric Schweizer SA, nous a fait partager sa passion pour le choix et la mise en œuvre de prairies et pelouses naturelles et horticoles. Monsieur Samuel Stüssi spécialiste en lutte biologique et des auxiliaires de la firme Andermatt Biocontrol, nous a fait une présentation sur la palette d'auxiliaires à notre disposition en horticulture, culture maraîchère et fruitière. Les images projetées ont retenu l'attention des 112 participants de cette session. Monsieur Christophe Kundig, Chef de la station de protection des plantes du canton de Vaud a clos la session avec sa présentation sur l'ambroisie à feuille d'armoise. Une plante au fort pouvoir allergène qui pose de graves problèmes de santé publique. Mes remerciements à ces intervenants de haut vol qui nous ont donné bénévolement de leur temps et qui ont su vulgariser leurs connaissances.

Il me reste encore quelques personnes à remercier, mes collègues du comité central qui apportent toujours leur bonne humeur lors de nos séances, les membres adjoints, Francis Kilchenmann pour son aide précieuse dans le suivi des dossiers des apprentis méritants. Francisco et Ghislaine Moïta pour la mise à jour et le suivi du site internet www.villesfleuries.ch / onglet SVH.

Un merci tout particulier à mon épouse qui tient le standard à notre domicile et qui a assumé par intérim, le secrétariat puis au pied levé, la caisse. De plus, elle me seconde dans les diverses organisations et me laisse le loisir de participer à toutes ces activités.

L'Isle, le 28 février 2010 Votre président : Pierre-Alain Zangger

M. Zangger passe ensuite la parole à M. Philippe Deriaz, Doyen du département "arts et métiers verts" du CEPM, pour la présentation de son rapport.

4. Rapport du délégué à la formation professionnelle, M. Deriaz : doyen du Département des Arts et Métiers Verts (A) au CEPM (centre d'enseignement professionnel de Morges) à Marcelin.

Le site de Marcelin comprend actuellement près de 4'500 élèves, dont 1'200 gymnasiens et quelques 3'200 apprenti-e-s. Parmi ces derniers, près de 630 élèves se trouvent en formation horticole au Département des Arts et métiers verts (A), sous la responsabilité de 37 professeurs, parfois à temps partiel, répartis dans 38 classes.

Plusieurs métiers sont intégrés au sein de filières professionnelles différentes de niveaux variables. Ainsi, et avec l'évolution des métiers dans le domaine de l'horticulture, nous comptons en dernière année d'apprentissage (3ème, voie CFC) quelques 5 classes de paysagistes (les Valaisans ont réintégré la formation paysagère dans leur propre école en 2009), 2 classes d'horticulteurs, 2 classes de fleuristes! La profession de paysagiste voit ses effectifs augmenter régulièrement, alors la profession de fleuristes ne disposerait pas de suffisamment de places d'apprentissage pour répondre à toutes les demandes de formation.

Pour la première fois, une filière d'agent d'exploitation (AGEX) terminera sa formation ; les premiers lauréats romands de cette nouvelle profession auront ainsi achevé leur apprentissage théorique au Département des Arts et Métiers Verts du CEPM! cette profession connaît une hausse conséquente des ses effectifs, répondant de la sorte à d'autres besoins sociaux.

Dans les filières dites individualisées, les effectifs restent importants! Ainsi, les classes de « préapprentissage », de « formation élémentaire », et de « formation pratique » comprennent un effectif toujours plus conséquent, mais nécessitent aussi un suivi particulier, tant par les enseignant-e-s du CEPM, les conseillers aux apprenti-e-s, ou des maîtres socioprofessionnels. Notre Département dispose ici de compétences propres et pointues pour suivre ces jeunes qui nécessitent des suivis pédagogiques particuliers, et souvent doivent suivre une formation individualisée.

Les exigences scolaires, ainsi que les acquis obligatoires à la réussite professionnelle ont nécessité de proposer des appuis réguliers aux apprenti-e-s ! Ces cours, bien acceptés par les patrons, ont eu lieu tant en semaine que les samedi ! Nous leur proposons **des cours d'appui** afin de mieux les préparer aux examens intermédiaires, ainsi que **des cours de perfectionnement** et de préparation avant examens finaux de CFC !

Quelques préoccupations actuelles sont à noter au niveau du Département A.

- la préparation du nouveau règlement d'apprentissage pour l'horticulture s'achève. Cette prochaine **ordonnance de formation**, référence des qualifications à achever en apprentissage, ne devrait imposer plus que 2 branches éliminatoires aux examens de CFC. Cette disposition représente un juste alignement des exigences d'échecs en comparaison avec les autres professions. Parmi les exigences, on note que les éléments commerciaux « vente » devraient être renforcés. Une filière de formation initiale avec attestation (**AFP**) sera introduite tant pour la production (floriculture) que pour l'entretien et la construction (paysagisme), et ce afin d'offrir une formation allégée aux apprenti-e-s qui en auraient le besoin.
- la crise économique induit des préoccupations tant structurelles (transformations des entreprises) que conjoncturelles (moins d'engagement d'apprenti-e-s)! nous nous devons donc de composer avec cette évolution, et espérer offrir la meilleure formation théorique aux apprenti-e-s, comme le
  - plus juste et adapté soutien aux entreprises formatrices (maîtres d'apprentissage) ! Je les remercie ici de l'investissement en formation qu'ils consacrent à notre jeunesse.
- Finalement, une telle organisation scolaire ne peut se dispenser de facilités pratiques !! L'installation du Service de l'Agriculture (SAgr) sur le site de Marcelin dans l'ancien « local de l'ASS » a privé tous les partenaires du domaine horticole d'un outil de travail et de formation précieux. !! Les cours interentreprises ont été déplacés ; les cours de brevet et de maîtrise horticole se dérouleront ainsi à l'IAG de Grangeneuve (Fr), et les examens en floriculture au COFOP. Afin de compléter le dispositif, nous établirons donc prochainement sur le site de Marcelin un tunnel « pédagogique » d'une longueur de 38 mètres pour la formation horticole pratique; nous le partagerons avec nos partenaires que sont les associations professionnelles, ou les services des examens.

Notre Département a vécu le triste et tragique décès de notre maître principal M. Patrick Dupuis, chef de la filière d'horticulture paysagère. La brutalité de son départ, et le vide qu'il a laissé nous ont rappelé le caractère très éphémère de l'existence. La solidarité qui s'est manifestée en cette douloureuse occasion a été remarquable, et je remercie toutes celles et ceux qui ont permis d'entourer proches, apprenti-e-s ou collègues en cette triste occasion de départ. A Marcelin, en son honneur, afin de perpétuer sa mémoire, nous établissons un monument de souvenir avec l'aide des apprenti-e-s en formation pratique.

Au niveau des satisfactions, nous relevons toujours l'excellente collaboration que nous avons la chance d'entretenir avec l'ensemble de nos partenaires, dont les associations professionnelles, comme la vôtre « la société vaudoise d'horticulture (**SVH**) ». L'après-midi de formation, tenu au grand auditoire ce dernier vendredi 5 février 2010, est un exemple de coopération constructive que nous souhaitons continuer à développer.

Nous nous félicitons de nos excellentes relations, et cette assemblée générale en est un exemple, et vous transmettons, au nom de la direction du CEPM, du corps enseignant, mais surtout de la part des apprentie-e-s, au service desquels nous travaillons, l'assurance de nos meilleures salutations.

Je vous remercie de votre attention.

Ph. Deriaz, le 6 mars 2010.

Le président donne ensuite la parole à M. Yves Meylan.

# Intervention de M. Yves Meylan, représentant du Centre de Formation Professionnelle nature et Environnement de Lullier.

M. Meylan souligne également les problèmes rencontrés avec les nouvelles ordonnances des CFC, concentrés sur 3 ans seulement au lieu de 4 ans actuellement.

Le cursus des élèves comprend un stage de quatre mois en entreprise durant la 2<sup>ème</sup> année.

M. Meylan informe que les ACL (Anciens de Châtelaine et de Lullier) fêteront leur centième anniversaire en septembre 2010.

## 5. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes.

Madame Coquier n'ayant pu remplir son mandat pour des raisons de santé, c'est l'épouse de notre président, **Mme Zangger**, qui a assumé au pied levé le relevé des opérations comptables. La parole lui revient.

## Rapport de la caissière ad intérim pour l'exercice 2009

J'ai assumé par intérim, la tâche de secrétaire caissière pour l'exercice 2009. Notre société n'a pas retrouvé le chemin du bénéfice. En effet l'exercice comptable 2009 se solde par une perte de fr. 936.35.

Dans la globalité, les recettes ont très légèrement diminué : cotisations des sections, intérêts postaux. Quant aux dépenses, les principaux postes sont les frais généraux et les frais liés à l'organisation de l'assemblée générale.

# Voici quelques chiffres:

#### Recettes:

Cotisations des sections	fr.	2'204.50
Intérêts postaux	fr.	104.45
Total des recettes	fr.	2'320.95

#### Dépenses :

Frais généraux	fr.	2'225.15
Frais organisation de l'assemblée générale	fr.	952.60
Total des dépenses	fr.	3'257.30

Le capital de notre société au 31 décembre 2009 s'élève à fr. 15'404.61

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'Isle, le 8 février 2010, la Caissière

Marie-Christine Zangger

Au tour maintenant des vérificateurs des comptes, qui sont MM. Christian Stoll et Philippe Regamey, membres de la Section organisatrice, qui ont procédé à cette vérification.

### Rapport des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2009.

En exécution du mandat qui a été confié à leur section lors de la dernière assemblée générale, les soussignés : MM Philippe Regamey et Christian Stoll ont procédé ce jour, au domicile de la présidente de la section du Léman, à la vérification des comptes de notre société.

Par de nombreux sondages, nous avons pu nous assurer de la parfaite exactitude des comptes. A noter que l'existence des valeurs mentionnées ci-dessous ont été contrôlées par la vérification des avoirs en caisse ainsi que les originaux des relevés postaux.

Les comptes de la société bouclent avec une diminution de fortune de Fr 936.35, ce qui nous donne un capital de Fr 15'404.61 au 31 décembre 2009.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs vous proposent :

- 1. D'accepter les comptes pour l'exercice 2009.
- 2. D'en donner décharge à la caissière par intérim avec nos vifs remerciements.
- 3. D'en donner décharge au Comité central.
- 4. D'en donner décharge aux vérificateurs et de les relever de leur mandat.

Echichens, le 6 mars 2010. Pour la section du Léman, les vérificateurs des comptes :

Philippe Regamey

Christian Stoll

Le président remercie la caissière ad intérim ainsi que les vérificateurs pour leur travail et leur exactitude.

# 6. Adoption des rapports.

- M. Zangger met en discussion les rapports suivants :
- Du président.
- Du délégué à la formation professionnelle.
- De la caissière.
- Des vérificateurs.

Aucune remarque, ni question, n'est formulée.

Les rapports sont adoptés, à main levée, en bloc à la majorité moins une abstention.

# 7. Distribution des diplômes et récompenses.

### Membre d'honneur

Sur proposition de la Section du Léman et avec l'avis unanime du comité central, nous vous proposons de nommer un nouveau membre d'honneur cantonal.

Le président passe à nouveau la parole à Elisabeth Marthaler, présidente de la Section du Léman, qui propose de trouver le membre d'honneur sous forme de devinette :

Il est né le 2 septembre 1944 à Aubonne. Marié et heureux grand-père, il a pris sa retraite récemment après une longue activité en qualité de chef de la voirie de Préverenges.

Titulaire d'un CFC d'horticulteur, ce cher ami a fait bénéficier de ses connaissances de nombreux membres de notre société.

Très actif pour l'élaboration des chars de la Fête des vendanges pendant de nombreuses années, il a été mis à contribution, avec bonheur, pour dessiner les massifs plantés dans le parc de l'Indépendance.

Talentueux organisateur, notre ami a également œuvré à l'Arboretum. Et puis, depuis une quinzaine d'années, il a assuré l'organisation et le bon déroulement de nos soirées familières.

Entré à la SVH en 1980 et élu au comité en 1982 en qualité de caissier, il a toujours su se montrer efficace avec beaucoup de probité.

Sans aucun doute, vous avez reconnu, chers Amis, dans ce portrait non exhaustif, notre ami Claude Agier.

C'est avec un grand plaisir et avec nos remerciements, que j'ai l'honneur de te remettre, cher Claude, ce diplôme de membre d'honneur pour tout le travail accompli envers la société Vaudoise d'horticulture. Et, qu'il va sans dire que nous espérons pouvoir compter encore longtemps sur toi, cher Claude.

Monsieur Claude Agier et nommé membre d'honneur cantonal de la SVH, sous les applaudissements de l'assemblée.

#### Membres honoraires

Cette année, 2 membres ont atteint 30 années de sociétariat et vont recevoir leur diplôme de membre honoraire.

### Il s'agit de:

- Madame Claire-Lise Guarischetti de la Section du Léman. Celle-ci étant absente, son diplôme lui sera transmis par sa section.
- Monsieur Claude Agier de la Section du Léman. Qui reçoit avec plaisir son diplôme.

## Visites de culture

Cette année, la présidence de cette commission a été assumée, selon le tournus, par la Section de Lausanne et environs. M. Zangger passe la parole au rapporteur M. Pascal Jaton, qui a été accompagné de MM. J.-D. Renggli et P. Hämmerli.

## 1<sup>er</sup> rapport de visite de cultures « arboriculture fruitière »

La commission, composée de MM. Jaton, Renggli et Hämmerli, s'est rendu dans les vergers de M. Roland Gonin à Essertines-sur-Yverdon le 29 septembre 2009.

Nous avons été accueillis par le maître des lieux, dans une culture de 585 plantes fruitières, soit :

442 pommiers, répartis en 14 variétés : Rubinette, Boskoop, Mairac, Royal-Gala, etc.

60 poiriers, répartis en 4 variétés : Concorde, Conférence, etc.

25 pêchers, répartis en 4 variétés : Red-Hawen, Nectared, etc.

7 cerisiers, répartis en 3 variétés : Heidelfiquen, Noir Montreux, etc.

11 pruniers, répartis en 4 variétés : Président, Reine Claude d0Oulens, Fellemberg

40 abricotiers, répartis en 5 variétés : Orange Red, Bergarouge, Bergeron, Goldrich, etc.

Que cette surface de 8'500 m2 doit être un tableau des plus enchanteurs au printemps, avec les arbres chargés de corolles ou butinent les abeilles ou les rayons du soleil, font chatoyer les teintes de flore qui rivalisent d'ardeur dans leurs évolutions printanières.

Cette espace de verdure est entretenue durant la saison par Roland et sa compagne Mady, qui forme une équipe bien organisée. La récolte se déroule de juillet à octobre, avec écoulement dans les magasins de la région et surtout à la plantation. Le jour ou nous avons fait la visite, ils préparaient les journées pomologiques avec dégustations, vente, conseil dans la culture et des décorations recherchées.

C'est donc sous nos applaudissements que nous prions M. Gonin, accompagné de sa compagne Madi, de recevoir son diplôme de visite de culture. Nous profitons de l'occasion pour souligner que M. Gonin, jardinier de l'Hôpital de Chamblon, prend sa retraite cette année et aura dès lors tout loisir de s'occuper de sa plantation fruitière.

# 2<sup>ème</sup> rapport de visite de cultures

La commission, composée de MM. Jaton, Renggli et Hämmerli, s'est rendu le 14 juillet 2009 chez Gallay horticulteurs à Borex.

Nous avons été accueillis par M. Daniel Gallay, qui nous dresse un bref historique de cette entreprise familiale fond en 1959 par Pierre-André et Katja Gallay, suite à l'achat de 3 hectares de terrain. L'exploitation grandit dans les années 60, tout en abandonnant la culture fruitière. Dans les années 1962, c'est la construction d'un nouveau rempotoire et de nouvelles serres. Par la suite, c'est l'évolution des constructions, soit des serres D, E et G puis des tunnels plastiques et divers.

En 1999, Daniel et Yves Gallay reprennent le flambeau, avec de nouveaux projets et agrandissement.

Aujourd'hui, l'exploitation compte une surface de 30'000 m2 dont :

3100 m2 de serre en verre 5000 m2 de tunnel en plastique 400 m2 de locaux techniques 500 m2 de hangars et de pleine terre

Une production de 120 espèces de cultivars, répartis en 530 variétés, ce qui représente un total de 1'250'000 plantes, 250'000 pots et 1'000'000 barquettes.

Suite à cette présentation, nous avons fait la visite des lieux dont une spécialité est la chambre de germination avec température humidité et obscurité. Les plaques sont semées à la machine et entreposées quelques heures dans cette pièce. La machine à semis propose 6 réglages manuels et 10 réglages programmables. La machine à repiquer permet de poser des plaques de semis dans les barquettes de 4 à 6 plantes. La machine à rempoter qui sert essentiellement à remplir les pots. La machine ULV qui permet le traitement automatique d'une serre entière par pulvérisation de micro gouttelettes par brassage d'air.

C'est donc sous nos applaudissements que nous prions M. Daniel Gallay (son frère Yves étant excusé) de recevoir leur diplôme de visite de culture.

## Prix aux apprentis méritants

M. Zangger reprend la parole. Nous avons le plaisir de recevoir 3 jeunes professionnels.

En premier lieu, c'est un paysagiste qui a effectué son apprentissage chez les Pépinières Mathis SA à Chavannes-près-Renens et qui s'est distingué en obtenant une moyenne de 5.4 aux examens de fin d'apprentissage. Nous félicitons M. David Allimann pour ce résultat et lui remettons son prix.

Monsieur Ludovic Michoud, qui a effectué son apprentissage auprès des Pépinières Baudat SA à Romanel-sur-Lausanne, s'est distingué chez les pépiniéristes avec une moyenne de 5.2. Nous le félicitons et lui remettons un prix.

Monsieur Francesco Errede, qui a effectué son apprentissage chez Pierre Hämmerli à Cheseaux-sur-Lausanne, et qui a obtenu une moyenne de 5.1 chez les floriculteurs. Nous le félicitons et lui remettons également un prix.

## 8. Nominations statutaires.

Aucune candidature n'est présentée pour faire partie du comité central.

Mme Marthaler préside l'assemblée pour procéder à la réélection de M. Zangger à la présidence.

Tournus, selon liste:

Comité

1<sup>ère</sup> vice-présidence, Le Léman 2<sup>ème</sup> vice présidence Lausanne

Visite de culture Présidence La Flore du Jura Jury d'exposition Présidence Chablais Riviera

Délégué à la formation professionnelle : Monsieur Philippe Deriaz.

Secrétaire et caissière : M. Zangger présente Madame Marlène Godel N. qui a vaillamment repris les rennes de ces activités depuis l'assemblée de comité du 25 janvier dernier.

Membres adjoints: Monsieur Francis Kilchenmann, contact avec les apprentis Madame et Monsieur Ghislaine et Francisco Moïta-Babey,

site internet « villesfleuries.ch », onglet SVH

Le comité remercie l'assemblée de sa confiance.

#### 9. Lieu et date de la prochaine assemblée générale.

Nous nous déplacerons un peu à l'Est. C'est la section de Lausanne et environs qui organisera cette dernière, le samedi 5 mars 2011. M. Jaton, président de cette section, présente dans les grandes lignes le scénario de l'assemblée 2011. La section de Lausanne et environs nous accueillera au Musée du Pain à Echallens. Un dîner est prévu, au lieu du souper, afin de favoriser la présence de nos ainés.

#### 10. Nomination de la section chargée de vérifier les comptes.

La section organisatrice de l'assemblée générale, Lausanne et environs.

## 11. Propositions individuelles et communications diverses.

Communications du comité central :

Les programmes des sections sont à disposition près de l'entrée.

Samedi prochain, sortie Florissimo, Dijon, 31 participants se sont inscrits.

4 septembre 2010, sortie organisée par le CC. Visite du Jardin botanique de Neuchâtel. Le Mycorama à Cernier étant en faillite, une autre visite à but horticole est prévue.

16 au 20 septembre 2010, Floralies de La Côte à Dullier. Le comité central, ainsi que la section de Lausanne, y seront présents comme exposants. La parole est donnée au représentant des Floralies M. Hugues Rubattel, président de la section de la Côte qui propose de se référer au flyer à disposition pour plus d'informations.

Février 2011, après-midi technique.

Propositions individuelles et communications diverses :

M. Herminjard, secrétaire des Jardin Suisse Vaud, se félicite de l'excellente collaboration avec la SVH.

Monsieur Jean Schneider revient sur les festivités qui marqueront le centième des ACL, ces dernières auront lieu les 18 et 19 septembre 2010. La sortie d'un petit opuscule consacré aux anciens élèves et à leur histoire et prévu à cette occasion. Des témoignages sont encore recherchés.

M. Jean Emery, membre d'honneur et ancien président central, remercie le comité pour son excellent travail.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Zangger lève l'assemblée et passe la parole à Mme Marthaler pour la suite de la soirée, qui propose de passer à un apéritif bien mérité avant le repas qui suivra.

Morges, mars 2010/mgn